

## TENUE VESTIMENTAIRE OBLIGATOIRE AU LYCEE

Véritable démarche de qualité dans le cadre de la professionnalisation, le port généralisé de la tenue réglementaire est un signe de reconnaissance et d'identification à une communauté scolaire qui place l'ensemble de ses membres à égalité dans l'expression d'un savoir-être vestimentaire.

En relation clientèle, elle est l'image de l'établissement et le symbole du service. Le Lycée Hôtellerie-Tourisme Lesdiguières prépare à cette exigence et forme à ce savoir-être.



### Concrètement, les garçons portent :

- ✓ Un pantalon de ville uni bleu ou gris et une veste de costume assortie.
- ✓ Une chemise à manches longues ou courtes de couleur claire et unie (blanche ou bleu ou rose) avec un nœud papillon.
- ✓ Des chaussures de ville entièrement noires en cuir ou imitation et des chaussettes noires.
- ✓ Au besoin, un pull uni bleu, gris ou noir, sans capuche et sans inscription sous la veste avec chemise et nœud papillon apparents.
- ✓ Un manteau ou une parka impérativement unie.

### Concrètement, les filles portent :

- ✓ Un pantalon de ville ou une jupe uni bleu ou gris et une veste de tailleur assortie.
- ✓ Une chemise de couleur claire et unie (blanche ou bleu ou rose).
- ✓ Des derbys, ballerines ou escarpins entièrement noirs en cuir ou imitation.
- ✓ Au besoin, un pull uni bleu, gris ou noir, sans capuche et sans inscription sous la veste avec chemise apparente.
- ✓ Un manteau ou une parka impérativement unie.

**Tout élève ou étudiant  
qui ne se présentera pas dans la tenue exigée  
se verra dans l'obligation de se mettre en conformité  
avec le dress-code.**

